



BESOIN D'UN CONSEIL DE PREVENTION ?

UNE INQUIETUDE ?

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?



➔ L'AMETIF ST met en place pour ses adhérents le **Pôle Conseil Entreprises**

Un équipe d'experts en santé au travail :
Médecins du travail
Techniciens et ingénieurs hygiène sécurité
Ergonomes
Psychologues du travail



Un seul contact : pce@ametif.org

Votre demande sera **analysée**

Un membre du Pôle vous **recontactera** dans les meilleurs délais

Vous bénéficierez ainsi de **conseils de prévention** essentiels
au **maintien de votre activité**

Le Pôle établira **un suivi systématique** de votre demande

N'oubliez pas !

En cas d'évènement grave survenu au sein de votre entreprise contactez dans les meilleurs délais la :

[cellule d'accompagnement post traumatique](#)

via : **cellule.urgence@ametif.org**